



Document à destination des enseignants de classes de 1^e

Olympiades de géographie

Epreuves nationales de sélection pour les Olympiades internationales de Géographie

Le Comité National Français de Géographie (CNFG), en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, lance un concours intitulé « Olympiades de géographie ».

Ce concours, constitué de plusieurs épreuves, constitue l'étape de sélection de l'équipe nationale française pour les Olympiades internationales de géographie (OIG).

Au-delà de cette inscription dans le cadre des OIG, il s'agit de mieux faire connaître la géographie en montrant son intérêt et sa variété tout en permettant un nouveau type d'articulation, à la fois scientifique et convivial, entre secondaire et supérieur. Ces Olympiades sont un outil pour permettre des pratiques pédagogiques innovantes et pour fédérer, autour de projets originaux, des équipes, des établissements, des académies.

Déroulement des Olympiades de géographie

Les Olympiades de géographie en France sont articulées autour de trois épreuves :

- Une épreuve individuelle de cartographie
- Une épreuve individuelle de composition écrite
- Un travail de terrain (épreuve d'équipe) à l'automne en année N+1, organisé dans une université pour les lauréats des épreuves précédentes.

Jury

Le jury national est composé de professeurs du second degré, d'universitaires, de membres des corps d'inspection et de professionnels de la cartographie. Il est constitué à l'automne de l'année N. Il remplit les fonctions suivantes :

- Définition des sujets sauf pour l'épreuve de composition écrite (le jury étant celui du Concours Général)
- Sélection des lauréats finalistes de l'épreuve de cartographie (après la présélection établie par le jury intermédiaire)
- Composition des équipes pour l'épreuve de terrain
- Evaluation des résultats de l'épreuve de terrain et choix de l'équipe lauréate.

Epreuve de cartographie

L'épreuve de cartographie est individuelle. Les candidats, issus des classes de Première, réalisent en deux heures sur un format A3 une carte et sa légende comme illustration d'un

article de presse choisi par le jury national ; ils disposent éventuellement de documents complémentaires et d'atlas pour alimenter leur réflexion et devront posséder un matériel cartographique adapté (crayons de couleur, feutres fins, normographe...). Les établissements organisent l'épreuve à une date validée plusieurs mois à l'avance, mais le sujet est communiqué par le jury national juste avant l'épreuve.

En première étape, les cartes réalisées, au format papier, sont toutes envoyées (aux frais des établissements participants) à l'association *Cartographier au collège*. 50 cartes y sont présélectionnées par un jury intermédiaire. Ces 50 cartes sont ensuite envoyées au jury national qui sélectionne 10 à 15 lauréats. Les résultats sont annoncés au début de l'été.

Des informations complémentaires et exemples de sujets sont disponibles sur le site internet (voir en fin de note).

Epreuve de composition

L'épreuve de composition pour les Olympiades est celle du Concours Général de géographie. C'est une composition individuelle, avec un croquis, de 5 heures sur un sujet issu du programme de géographie de Première S ; les candidats disposent de documents pour appuyer leur réflexion. Tous les candidats composent simultanément. L'épreuve a lieu autour du mois de février. Les résultats, permettant de retenir 10 à 15 lauréats, sont annoncés au début de l'été.

Epreuve de terrain

Entre 10 et 15 lauréats ont été sélectionnés par les jurys à l'occasion de chacune des deux premières épreuves. Après l'annonce des résultats de ces deux épreuves, le CNFG réunit le jury national qui, à partir de ces 20 à 30 lauréats, compose des équipes pour l'épreuve de terrain.

Chaque équipe est composée de lauréats de chaque concours. Une équipe comprend 3 à 6 élèves. Le nombre d'équipes et le nombre d'élèves par équipe varient en fonction du nombre de lauréats des deux concours et d'éventuels bi-lauréats.

Il existe donc deux voies d'accès non mutuellement excluantes à la troisième épreuve des Olympiades :

1° Être parmi les lauréats du concours général de géographie

2° Être parmi les lauréats du concours de cartographie

Toutefois, les enseignants en classe de 1^e sont invités à inciter leurs élèves à participer aux deux concours.

Pour cette troisième épreuve, les équipes sont conviées pendant trois jours au sein d'une université, autour des vacances d'automne si le calendrier le permet. Les deux premiers jours sont dédiés à des temps de convivialité et de formation. L'épreuve proprement dite a lieu le troisième jour, en extérieur le matin pour des relevés, en intérieur l'après-midi pour la rédaction d'un compte-rendu.

Les membres du jury national délibèrent et donnent les résultats de cette dernière épreuve le soir même.

Olympiades internationales de géographie

L'équipe lauréate des Olympiades françaises participe aux Olympiades internationales de géographie. Les frais sont pris en charge par le CNFG et les partenaires et sponsors éventuels. Les OIG, qui se tiennent chaque année dans une ville différente, se déroulent en anglais et se composent de 3 épreuves similaires à celles du concours national (composition individuelle, cartographie individuelle, épreuve de terrain par équipes). Elles sont organisées par la commission de l'Union Géographique Internationale en charge des OIG.

Pour préparer l'équipe lauréate des Olympiades françaises à la compétition internationale, une ou plusieurs formations sont prévues, entre l'annonce des résultats nationaux et la participation aux Olympiades internationales l'été suivant.

Calendrier prévisionnel

Jun 2018 : publication des dates et modalités d'inscription pour les concours.

13 novembre – 4 décembre 2018 : inscriptions aux concours.

Fin janvier ou début février 2019 : épreuve de cartographie (date fixée à échelle nationale, à venir).

Mars 2019 : épreuve de composition, celle du Concours Général de géographie (date fixée à échelle nationale, à venir).

Mai 2019 : présélection des finalistes pour l'épreuve de cartographie (transmission par le jury intermédiaire au jury national)

Juillet 2019 : Annonce des lauréats du concours de cartographie et du Concours Général de géographie. Réunion du jury national pour composer les équipes de la 3^e épreuve.

Vacances d'automne 2019 (3 jours consécutifs) : Épreuve de terrain (probablement à l'université de Poitiers) et désignation de l'équipe lauréate.

Hiver 2020 : Formation de l'équipe lauréate (anglais, épreuve de terrain, outils multimédias).

Mars-Avril 2020 : Remise des prix à l'équipe lauréate pendant la Nuit de la géographie.

Août 2020 : participation de l'équipe lauréate aux Olympiades internationales de géographie.

Communication et valorisation

Les dates et modalités d'inscription sont rendues publiques en juin 2018.

Pour les deux premières épreuves (concours général, cartographie), des palmarès par académie sont rendus publics. Ils servent à faire connaître les Olympiades, en espérant un

relais par la presse régionale ; et à valoriser les établissements organisateurs, les enseignants et les lauréats par académie.

En fonction des partenariats, des prix pourront être remis aux lauréats, sous diverses formes : bourse, livres, cartes, logiciels, voyage...

Il est proposé que les équipes pédagogiques des lycées d'où proviennent les élèves finalistes et du lycée ayant présenté le plus de candidats soient valorisées : attribution de crédits, de formations, licence SIG ou logiciel de cartographie, stages en entreprise liées à la géographie ou la cartographie.

Un site internet dédié aux Olympiades est mis en place :

<http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>

Des indications supplémentaires et des exemples de sujets sont mis à disposition sur ce site.

Une fiche Eduscol est créée.

Une adresse mail générique de contact est créée : geo-olympiades@cnfg.fr

Pour les Olympiades internationales de géographie, le site internet de l'organisation fournit de très nombreuses informations ainsi que des exemples nationaux d'Olympiades :

<http://www.geoolympiad.org/>

Inscription aux Olympiades de géographie

Les inscriptions aux Olympiades nationales de géographie 2018-2019 sont ouvertes du 13 novembre au 4 décembre 2018. Elles doivent être complétées par l'inscription, qui reste distincte, au concours général de géographie (les dates sont les mêmes).

Les professeurs inscrivent leurs élèves candidats, via un site internet mis en place par le CNFG. Les établissements peuvent inscrire jusqu'à 8% des élèves de leurs classes de Premières générales et technologiques.

Ils trouveront des éléments complémentaires et des ressources facilitant l'organisation des épreuves dans leur établissement sur le site internet dédié aux Olympiades (<http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>) ou auprès du correspondant du concours dans les académies (liste en annexe).

Annexe 1

Institution référente : Comité National Français de Géographie (CNFG)

Référents : Antoine le Blanc, président du CNFG ; Christophe Léon, Académie de Bordeaux

Contact : geo-olympiades@cnfg.fr

Equipe de coordination

Violeta AURIOL, APHG ; Adrien BAYSSE-LAINE, CNFG ; Samuel DEPRAZ, AGF ; Philippe DUGOT, Univ. Toulouse ; Yvonnick GIET, Angers ; Jean-Max GIRAULT IA-IPR, Créteil ; Olivier GODARD, Angers ; Antoine LE BLANC, CNFG ; Rémy LEGER, AFNEG ;

Nathalie LEMARCHAND, UGI ; Christophe LEON, APHG ; Eloïse LIBOUREL, ENPC ;
François LOUVEAUX, IGEN ; Anne de NADAÏ, IA-IPR, Nantes ; Florence SMITS, IGEN,
Concours Général